

Augmen-
tation
durant les
trois
dernières
années.

691. L'augmentation dans la somme d'assurance en force en 1886 sur 1885 et en 1887 sur 1886 a été très-forte, s'élevant à \$21,353,550 et \$20,364,156 respectivement, comme on le verra par les chiffres suivants :—

ASSURANCE SUR LA VIE EN FORCE EN CANADA—1885, 1886 ET 1887.

COMPAGNIES.	Assurances en force.		
	1885.	1886.	1887.
	\$	\$	\$
Canadiennes.....	74,591,139	88,181,859	101,796,754
Anglaises.....	25,930,272	27,225,607	28,163,329
Américaines.....	49,440,735	55,908,230	61,734,187
Total.....	149,962,146	171,315,696	191,694,270

Part aug-
mentation
des com-
pagnes
cana-
diennes.

692. La part d'augmentation des compagnies canadiennes a été de 55·63 par cent en 1885 sur 1884, de 63·64 par cent en 1886 sur 1885, et de 66·83 par cent en 1887.

Les assu-
rances
sont un
moyen
d'estimer
le progrès
vers la
richesse.

693. On estime souvent la richesse et le progrès d'une nation par des sommes risquées en assurances. La somme risquée en assurances sur la vie peut être plus particulière-ment employée pour indiquer le progrès fait, non seulement vers la richesse, mais en ce qu'on peut appeler surplus de richesse. Les assurances contre le feu sont considérées comme dépenses d'affaires, qui sont aussi nécessaires que les loyers, salaires, etc., et qui doivent en conséquence être payées sur les recettes brutes. Mais en ce qui concerne les assurances sur la vie, le peuple se fait assurer généralement en proportion de ce qu'il peut payer et pas avant que les autres dépenses ne soient payées. S'il y a un surplus alors on songe à prendre une police. Les assurances sur la vie sont donc payées sur le surplus des traitements du peuple. Les chiffres suivants indiquent ce qu'il a payé de primes durant les dernières quelques années.